

JUMEAUVILLE



bulletin municipal

1999

N° 1

S O M M A I R E

Couverture	Soirée Karaoké
1 à 3	Mot du Maire
4 à 7	Résumé des séances du Conseil
7	Nouveaux arrivants
8/9	Pages pratiques
10 à 12	L'eau à Jumeauville
12/13	Les C.M.P.P.
14	J'loge
15	Voeux du Maire/cross collège
16	Calendrier VTT
17	Le comité des fêtes
18/19	Poésie
20	Recensement militaire
21	Humour

Le mot du Maire

(extraits du discours des vœux du samedi 9 janvier 1999)

**Monsieur le vice-président du Conseil Général,
Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie,
Messieurs les Maires, les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs, Chers amis.**

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la traditionnelle cérémonie des vœux, instant de rencontre et d'amitié.

L'année 1998 est terminée, nous allons essayer d'en tirer les enseignements et nous projeter dans l'avenir proche, 1999 l'avant-dernière année du siècle.

Un grand nombre d'entre nous retiendra la France championne du monde de football et la dynamique ainsi créée, mais d'autres émotions faites de plaisir, de peines marqueront l'année de chacun.

Cette année 1998 restera pour moi, la peine de Sonia, Christine et Michel, une année bien douloureuse pour le personnel communal.

Notre village se bouleverse au fil des mois, de nouvelles constructions, des départs, des arrivées, les mutations sont nombreuses, est-ce le retour à la terre ou la proximité de la capitale en raison de nouvelles autoroutes, qui sait ? Ces arrivées sont et seront bénéfiques pour le village.

Par souci de notre pouvoir d'achat, en 1998 le conseil municipal n'a pas modifié le taux des taxes, l'augmentation importante des bases d'imposition et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères justifiait largement ce choix. Pour l'exercice 1999 la variation des taux sera comprise entre 1 et 1,5%, naturellement nous resterons toujours aussi vigilants sur l'utilisation de notre argent.

En 1998, notre principal effort a porté sur la réalisation des trottoirs, je devrais dire de l'Arlésienne, tant ceux-ci ont été annoncés, enfin, une partie est faite, nous espérons pour l'an 2000 ou 2001 réaliser l'autre côté du RD 158, toujours en collaboration avec le Conseil Général, nous avons effectué la réfection et la sécurisation des fenêtres de la mairie et du logement habité par Monsieur Brunet, le bornage du cimetière, des travaux au château d'eau, les travaux

d'entretien, de remise en état et d'embellissement du village, qui a reçu les encouragements du Conseil Général pour l'effort de fleurissement.

En 1999, des travaux de remise en état seront entrepris à l'église, le trottoir de la côte de l'église, une partie de la voirie communale et la création d'un jardin public derrière la Mairie, afin qu'existe un endroit hors voiture où les jeunes de 2 mois à 82 ans puissent se retrouver en toute tranquillité.

A l'école primaire « Julien Cochin », la rentrée des classes s'est déroulée de manière satisfaisante, l'effectif est stable: 66 élèves. Il semble que le nombre d'élèves sera en progression pour la rentrée 1999-2000. Le directeur de l'école Michel Huguon gère avec efficacité et dynamisme l'ensemble de l'établissement, les relations Mairie-école en sont grandement facilitées. Les enseignantes, Mmes Le Noé, Ory, Revenu et Petereau, sans oublier Mme Swanson, donnent à nos chères têtes blondes les bases indispensables et nécessaires au bon déroulement de leur cursus scolaire. Marie-Laurence Fèvre, que nous félicitons pour son deuxième enfant, actuellement en congé parental, est remplacée par Madame Le moigne sur le poste d'ASEM.

Des points moins satisfaisants restent à traiter avec discernement et efficacité.

L'assainissement est pour le Sivom d'Arminvilliers, et donc pour la commune de Jumeauville, une préoccupation majeure. Actuellement le traitement des eaux usées devrait être réalisé dans l'usine de Rosny sur Seine. Un différent oppose le Sivom au DUM quant au paiement d'une redevance de traitement des eaux usées à Rosny. Le Sivom refuse de payer la somme de 2 millions de francs, considérant que les eaux sont rejetées en Seine depuis 1979 sans aucun traitement. Le tribunal administratif, saisi par le DUM, statuera sur le droit. Nous devons d'autre part modifier avant 2005 notre réseau d'assainissement, afin de séparer les eaux usées des eaux de ruissellement, et cela nécessitera la création d'un émissaire de 400mm. Lorsque l'assainissement est évoqué, nous ne pouvons pas éluder les problèmes liés aux inondations dans le village; actuellement les arrivées massives d'eau proviennent de deux points :

-Le chemin de la Chaussée, où une parcelle de terre est protégée par la création illicite d'une digue.

-La rubeille qui actuellement provoque des dégâts. Les services de la DDAF vont nous proposer, pour la fin du premier semestre, différentes solutions d'aménagement que nous étudierons avec les propriétaires.

Notre collectivité vit au rythme de l'environnement "rurbain". La vie y est généralement calme et sereine, néanmoins un certain nombre d'exactions eurent lieu au début de l'année 1998, dégradations et menus larcins; la présence et les différentes actions menées en collaboration avec la gendarmerie nationale, ont permis de sécuriser le village à l'approche des vacances d'été. J'espère que 1999 sera aussi calme.

Nous entendons régulièrement parler :

-des dégradations au lavoir, (c'est le sport local depuis plus de trente ans).

-de la vitesse excessive dans le village: record à battre 119 km/h, (contrôle de la gendarmerie).

-du bruit des cyclomoteurs et de quelques automobiles.

Tout cela est vrai, mais il serait possible d'ajouter les stationnements interdits pourtant doublement signalés devant l'école aux heures d'entrées et de sorties des enfants, sur les trottoirs du R.D. 158 au droit de la rue d'Hargeville, gênant ainsi la visibilité. Ce sont des faits agaçants, mais qu'un peu de compréhension de la part de leurs auteurs devrait apaiser, dans leur grande majorité.

Il est d'autres problèmes de sécurité plus graves à mes yeux. Le nombre d'incidents ou d'accidents croissant en raison de la faiblesse de la largeur de la départementale 158 entre

Jumeauville et Andelu, le croisement de deux cars ou poids-lourds nécessite le passage sur les bermes, qui sont ainsi détériorées, créant des ornières préjudiciables à la sécurité des automobiles.

Les agressions verbales ou physiques qu'un certain nombre de nos administrés doivent régulièrement subir dans les transports en commun. Doit-on accepter que le trajet domicile-travail soit assimilé à un parcours du combattant en raison d'une poignée d'imbéciles, le plus souvent connus des services de police, jeunes adultes émanant de sous-sociétés, dont l'âge mental ne dépasse guère les dix ans, confondant SNCF et Far-West. Il est temps que les autorités de tutelle prennent leurs responsabilités, même New York a réussi le pari de la sécurité, alors entre Mantes et Paris cela doit être possible. Une association s'est créée et je souhaite que les démarches entreprises aboutissent rapidement, afin que la sérénité soit de mise à nouveau.

Le milieu associatif de notre commune est bien réel, nos associations font preuve d'initiatives et de créations.

Jumeauville-Loisirs, dont le Président Jean-Claude Langlois harmonise les activités de chaque section avec calme et gentillesse, la gymnastique du jeudi soir qui draine des adhérents extérieurs et les muscles fatigués après ces fêtes, le tennis qui doit retrouver une situation financière plus aisée cette année, dont quatre mousquetaires qui en sont issus vont guerroyer chez les amis alentours, la section VTT toujours sur les chemins par monts et par vaux en regroupant les adeptes de la petite reine de campagne, et les arts jumeauvillois nous régaland de leurs œuvres lors de leur exposition annuelle. La commune d'Epône a choisi une œuvre de Monsieur Tonin pour ses cartes de vœux, qu'il soit félicité.

Le comité des fêtes enfin, qui, sous la houlette de Michèle Vidal essaie de trouver les idées que les autres n'ont pas encore : belote, tarot, brocante, mi-carême, 14 juillet, père Noël, marché de Noël. Je sais la difficulté pour tous ces bénévoles de faire vivre leur association, les moments de déprime et les moments de joie. Qu'ils continuent tous en évitant d'entendre des bruits ou des paroles sorties de leur contexte, seule compte pour eux la confiance que nous leur portons.

**Je vous présente mes vœux de bonheur et de santé pour
vous, votre famille et vos amis.**

Pierre SEIGE

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 21 JUIN 1998

M. MASSY secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF/COMPTE DE GESTION 1997

M. le Maire fait remarquer la nouvelle présentation du bilan, due à la M14, puis présente les résultats du compte administratif 1997 et du compte de gestion 1997 du receveur, qui sont identiques, soulignant que les 150 000 fr. d'emprunt (recettes de la section d'investissement) ne sont pas comptabilisés dans les résultats 1997, en raison d'un retard de virement de l'organisme prêteur.

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	- 81 696,36	- 237 561,97	- 319 258,33
Fonctionnement	113 838,40	195 063,90	308 902,30
Total	32 142,04	- 42 498,07	- 10 356,03

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 1997, ainsi que le compte de gestion 1997 du receveur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter 190 875,13 fr. à l'exécution du virement, à la section investissement (compte 1068) et 118 027,17 fr. d'excédent reporté (ligne 002)

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1998

M. le Maire présente ses propositions pour le B.S. 1998 :

	Report au B.S.	Propositions nouvelles
Section d'exploitation Dépenses		109 924,17
Section d'exploitation Recettes		109 924,17
Section d'investissement Dépenses	293 426,80	381 851,43
Section d'investissement Recettes	421 810,00	253 468,23

Le Conseil approuve ces propositions à l'unanimité.

CONVENTION F.G.E.R.

Cette convention qui a pour but de remettre en état les chemins communaux (dont ceux des Rabouines, du Vieux Moulin et des Débats) a été passée le 30 juin 1996 avec la D.D.A.F. pour 12 mois et renouvelée en 1997. Elle sert à financer 30% T.T.C des travaux, dont le coût est estimé à 83 000 fr. Le Conseil, à l'unanimité, décide de solliciter la prorogation de cette convention auprès de la D.D.A.F.

TARIFS GITE 1999

En 1997, le gîte a été occupé pendant 310 jours (19 contrats), soit 84,93% d'occupation.

En 1998, il sera occupé pendant 319 jours (19 contrats), soit 87,4% d'occupation.

Après présentation des propositions d'augmentation des tarifs de la part de la Chambre Départementale des Gîtes, le Conseil, à l'unanimité, décide des tarifs suivants pour 1999 :

Juillet/août 2 000 fr. ; Vacances scolaires 1 850 fr. ; Basse saison 1 600 fr., soit une augmentation moyenne de 2%.

MAINTENANCE INFORMATIQUE

La société MAIRISTEM propose un contrat de 2 850 fr. H.T. pour une maintenance informatique, comprenant les mises à jour des fichiers utilisés, les révisions et sachant que les logiciels utilisés coûtent environ 15 000 fr., le Conseil, à l'unanimité, approuve le choix de ce contrat.

CONVENTION MEDECINE PROFESSIONNELLE


Le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de l'Ile de France propose un service de médecine professionnelle incluant une visite systématique d'embauche, d'analyses des conditions de travail, de protection des agents contre les nuisances, d'hygiène des restaurants et de prévention sanitaire. La surveillance médicale par agent coûtant 265 fr. par personne, le Conseil, à l'unanimité, approuve cette convention.

ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Le coût des investigations géotechniques sera de l'ordre de 9 000 fr. H.T et sera réparti entre les pétitionnaires, la mairie se portant partie prenante pour l'église.

QUESTIONS DIVERSES

- La préfecture demande au Conseil Municipal d'émettre une proposition sur le taux de l'Indemnité Représentative de Logement applicable en 1998, qui s'élevait à 1 199,60 fr. en 1997. Le Conseil, à l'unanimité, propose une augmentation de 2% du taux de base de l'IRL pour 1998, ce qui porterait celle-ci à 1 214,59 fr.
- Les tarifs de cantine n'ont pas augmenté depuis 1995, malgré une hausse de 2% en 1997 des prix de La Normande. Le Conseil fixe à 23 fr. le tarif de cantine pour l'année scolaire 1998-1999.
- Mlle GAUTHIER et M. BLAVET quittent la propriété de la rue de Goussonville le 8 août. Ils proposent à la commune de racheter la cuisine aménagée pour la somme de 20 000 fr. Un état des lieux sera fait avant reprise des négociations.
- Le Conseil donne son accord pour que le SIVOM d'Arnouville, qui propose de faire une consultation pour le balayage des caniveaux (avec 4 passages par an) puisse entreprendre celle-ci.
- M. le Maire fait état de la correspondance échangée entre M. AMOUROUX et le commandant de la gendarmerie de Guerville concernant la vigilance de chacun à propos des excès de vitesse enregistrés dans les communes du canton.
- S.I.R.Y.A.E. : le coût de la rénovation intérieure du château d'eau est d'environ 300 000 fr. La même somme est prévue pour la rénovation extérieure, programmée en 1999. D'autre part, la commune de Jumeauville est l'une des plus petites consommatrices d'eau potable, avec 126 m² par an et par client.
- Une classe de neige prévue l'année prochaine (13 jours dans le Queyras). Elle aura un coût estimé de 3 600 fr. par enfant. Le Conseil est d'accord pour fixer l'aide de la mairie à 50% maximum.
- Le lavoir a encore été dégradé. Les jeunes auteurs des tags sur la porte de l'église ayant été identifiés, ils ont fait l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.


SEANCE DU 15 OCTOBRE 1998

M. MASSY secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE/TRANSFERT DE CREDITS

Considérant le surcoût des travaux de réfection des trottoirs, essentiellement dû à la création ou adaptation de « bateaux », la reprise de la cuisine aménagée rue de Goussonville et le coût de l'étude géotechnique pour l'état de catastrophe naturelle, le Conseil, à l'unanimité, décide les transferts de crédits suivants :

SECTION	ARTICLE	MONTANT
SECTION FONCTIONNEMENT -DEPENSES		
Prélèvement pour financement investissement	023	+ 35 760 fr.
Dépenses imprévues	022	- 20 000 fr.
Entretien voirie et réseaux	61523	- 13 000 fr.
Transports collectifs	6247	- 2 760

SECTION INVESTISSEMENT -DEPENSES-		
Réfection des trottoirs	2315	+ 45 500 fr.
Cuisine	21318	+ 12 000 fr.
Etude géotechnique	2031	+ 4 500 fr.
Etude géotechnique	4581	+ 7 500 fr.
SECTION INVESTISSEMENT -RECETTES-		
Subvention Conseil Général (trottoirs)	1323	+ 26 240 fr.
Etude géotechnique (remboursement tiers)	4582	+ 7 500 fr.
Virement section fonctionnement	021	+ 35 760 fr.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'avenant à la convention d'ouverture de crédit pour 200 000 fr. signée avec le Crédit Local de France, ayant pour effet d'en prolonger la durée de 12 mois à compter du 1^{er} novembre 1998. Les caractéristiques générales sont identiques (taux 4M de 3,37% au 30 septembre 1998) et les intérêts ne sont dus que si la commune utilise cette ligne de trésorerie.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE

Le coût annuel du contrat actuel (vérification avec constat de l'état des poteaux, sans entretien ni réparation) est de 5 200 fr. H.T. M. le Maire donne lecture d'une proposition de contrat qu'il a négocié avec la CISE, pour la vérification et également l'entretien ainsi que l'émission de devis de réparation si nécessaire, pour un coût annuel de 7 200 fr. H.T., pour 7 poteaux, avec durée de 3 ans. Le Conseil approuve le contrat à l'unanimité.

REPRISE DE LA CUISINE RUE DE GOUSSONVILLE

Le Conseil, à l'unanimité, décide de racheter la cuisine aménagée par les locataires de la propriété de la rue de Goussonville, au prix de 12 000 fr. T.T.C.

DISSOLUTION DE L'A.F.R.

L'Association Foncière de Remembrement a été dissoute officiellement en date du 11 septembre 1998. La commune est devenue propriétaire de 3 parcelles de terre dont il est nécessaire de décider de l'avenir. Le Conseil, à l'unanimité, décide de procéder à la vente de ces terres ou de les louer en cas d'échec à la vente. Les propriétaires terriens qui exploitaient ces terres seront sollicités en priorité. Les sommes recueillies pourraient être consacrées à l'entretien des chemins.

BALAYAGE DES RUES/SIVOM

Après lecture du résultat de la consultation établie par le SIVOM pour le balayage des rues avec 4 passages par an, le Conseil, à l'unanimité, autorise le SIVOM d'Arnouville à signer avec l'entreprise la moins disante et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget communal à hauteur de 793,22 fr. H.T. par passage.

Il est précisé que le coût d'un passage exceptionnel s'élève à 1 220 fr. Ce service sera sollicité selon les besoins et en cas de dépôt important de terres par les engins agricoles. Le coût généré sera à la charge des responsables.

ADHESION AUMA

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Agence d'Urbanisme du Mantois, association loi 1901 apportant des services d'aide technique en matière d'urbanisme et d'aménagement aux communes, pour une cotisation de 100 fr. par an.

REPARTITION DES FRAIS D'ETUDE GEOTECHNIQUE

5 dossiers ont été déposés en mairie. La répartition financière fixée par résolution du Conseil Municipal le 25 juin est rapportée. Il est décidé à l'unanimité que la commune participera à hauteur de 4 318,80 fr. et que la participation pour chaque dossier déposé sera de 1 500,00 fr.

QUESTIONS DIVERSES

• Le coût de la classe de neige (13 jours à St Bonnet, Hautes-Alpes en janvier 1999) s'élève à 270 fr. par jour et par enfant et comprend le voyage en train. Les crédits seront inscrits au budget de la Caisse

des écoles et la participation financière des parents s'élèvera à 50%, soit environ 1 800 fr. par enfant. Unanimité du Conseil.

- Cours d'anglais : le ministre de l'éducation rappelle que les intervenants pour la dispense de cours de langues étrangères dans les écoles primaires sont à la charge de l'Académie, ou, à défaut, des communes.
- Concours des villages fleuris : Jumeauville a reçu les Encouragements du Conseil Général pour le fleurissement de la mairie.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

<i>M. et Mme CARMENT-TIFANY</i>	<i>88, Grande Rue</i>
<i>M. et Mme CHEVALLIER</i>	<i>128, Grande Rue</i>
<i>M. et Mme FOUBERT</i>	<i>62, Grande Rue</i>
<i>Mlle GIRAUDEAU</i>	<i>83, Grande Rue</i>
<i>M. et Mme PETEREAU-HAMELIN</i>	<i>85, Grande Rue</i>

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

BANCQUART Marie

le 15 novembre 1998

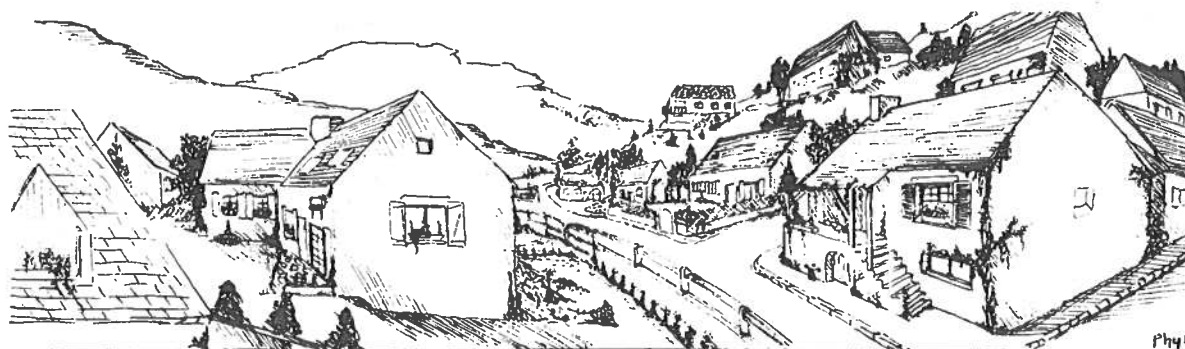
Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

DECES

M. MARECHAL Bernard

le 04 janvier 1999

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances à la famille.



PAGES
PRATIQUES

LA GENDARMERIE DE GUERVILLE COMMUNIQUE

De jour, votre sécurité est assurée par les militaires de la brigade de gendarmerie de GUERVILLE.

De nuit, depuis le mois de mai 1991, une nouvelle organisation du service au niveau du département a été mise en place, afin d'optimiser les moyens en personnel et matériel, avec un souci prioritaire = **réduire les délais d'intervention.**

C'est ainsi que l'ensemble des patrouilles de la gendarmerie, qui sillonnent la nuit les routes des Yvelines, est en mesure d'intervenir dans les plus brefs délais sur tous types de sollicitations de la population.

Ces dispositions opérationnelles ont permis d'augmenter de manière significative les interpellations en flagrant délit.

Par ailleurs, la présence d'un planton dans chaque brigade vous permet de venir déposer plainte à toute heure de la nuit.

Entièrement dévouée à sa mission de service public, la gendarmerie assure 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tout au long de l'année, votre sécurité et celle de vos biens.

RECENSEMENT DE LA POPULATION c'est pour bientôt !

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février. Cette action conjointe de INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. **Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires.** Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs...). Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

TELEASSISTANCE

Le C.C.A.S. de Jumeauville a signé une convention avec le Conseil Général des Yvelines et la société EUROP-ASSISTANCE pour la mise en place du service de téléassistance à Jumeauville.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées. et peut être installé à votre domicile dans les conditions suivantes :

- **disposer d'une installation téléphonique**
- **Frais d'installation : 200 fr. dont la moitié pris en charge par le C.C.A.S.**
- **location mensuelle : 57,58 fr. (tarifs octobre 98)**

Si vous êtes intéressé(e) pour vous-même ou un de vos parents, adressez-vous en Mairie ou à Madame QUINET Berthe, Ferme du Noyer Galant.

SECURITE SOCIALE

Alors que la Sécurité Sociale nous demandait de venir nombreux à la camionnette qui, chaque mardi accueillait les assurés sociaux sur la place, sous peine de risquer de voir supprimer ce service, elle avait déjà arrêté cette tournée, sans en informer les mairies. Cependant, pour les personnes handicapées, un agent de la Sécurité Sociale peut venir à domicile sur simple appel de leur part. Se renseigner en mairie.

**RELATIONS DE VOISINAGE ET SERVITUDES :
MIEUX CONNAITRE VOS DROITS**

Etre propriétaire d'un terrain ou d'une maison vous donne des droits importants, ceux de l'utiliser, le louer, le vendre ou le donner. En principe, vous êtes le seul à avoir ces droits. En principe seulement, car, il y a une exception : les servitudes, qui le plus souvent sont perpétuelles, mais qui peuvent être personnelles.

Une servitude donne un pouvoir particulier à son bénéficiaire sur votre propriété, par exemple celui d'y passer à pied ou en voiture. A l'inverse, vous pouvez avoir un droit de passage sur la propriété de votre voisin.

On parle de fonds servant et de fonds dominant :
Le fonds servant désigne la propriété qui supporte la servitude.

Le fonds dominant désigne la propriété qui profite de la servitude.

Il y a de nombreux types de servitude : de passage à pied ou en voiture, de canalisation, de vue, d'écoulement des eaux, de plantation, de puisage ou d'arrosage, de non-construction, de non-plantation, de mitoyenneté, etc...

Certaines servitudes sont apparentes, d'autres non. Ainsi, un chemin montrera l'existence d'une servitude de passage, mais comment connaître une servitude de non-construction ?

Les servitudes sont constituées par des conventions notariées, mais aussi par un cahier des charges de lotissement ou encore un règlement de copropriété.

Or, bien connaître ses droits et ses obligations,

ainsi que ceux de ses voisins, est indispensable pour que les relations de voisinage demeurent excellentes. Il n'est pas toujours aisé de savoir si le mur de votre cour, de votre jardin, ou de votre maison vous appartient seulement pour moitié ou est votre propriété exclusive.

N'hésitez pas à demander, avec votre voisin, toutes explications à votre notaire sur les servitudes éventuelles concernant votre propriété.

En principe, elles sont précisées dans votre titre de propriété. Vous pouvez également en créer d'un commun accord avec l'un de vos voisins si cela s'avère nécessaire.

La liberté est grande dans ce domaine, profitez-en.

**Bourses d'enseignement des lycées
rentrée 1999**

Renseignements et imprimés :
- auprès des établissements scolaires
- auprès des inspections académiques

Les dossiers sont à déposer à
l'établissement avant le 28 février
Sont également concernés les élèves
qui sont en 3^{ème} cette année

ATTENTION ! Cartes d'identité

Depuis l'instauration de la gratuité du timbre pour le renouvellement ou l'établissement d'une carte d'identité, l'afflux de demandes est tel que le délai d'obtention de la carte est maintenant de 6 semaines environ.

L ' EAU A JUMEAUVILLE

Janvier est le mois de la facture d ' eau et comme d ' habitude vous avez trouvé la vôtre trop lourde . Mais que représente l ' eau à Jumeauville, au juste ?

Jumeauville est partie intégrante d ' un syndicat : le S.I.R.Y.A.E ou Syndicat Intercommunal de la Région des Yvelines pour l ' Adduction d ' Eau . Ce syndicat concède l ' exploitation de son réseau à une société : la C.I.S.E ou Compagnie de Services et d ' Environnement .

Le S.I.R.Y.A.E.

En quelques chiffres , le syndicat c ' est :

49 communes desservies , 7 stations de pompage , 2 stations de reprise , 4 stations de surpression , 10 réservoirs , 851 kilomètres de réseau , 25718 branchements .

L ' année passée , il a été procédé à 408 interventions , au renouvellement de 373 bouches à clef et de 222 branchements , à la pose de 437 branchements neufs et de 6 , 6 kilomètres de conduites .

L ' eau pompée provient de nappes fluviales ou phréatiques pour un total de 2 651 673 m cubes . Les pompages sont réalisés Rosay , Le Perray en Yvelines , Autouillet , Bazoches sur Guyonne et Saint Lambert des Bois . Pour Jumeauville l ' eau provient de Rosay par l ' intermédiaire de l ' unité de distribution d ' Hargeville . Le syndicat importe aussi 5 519 003 m cubes en provenance de Saint Lubin de la Haye , La Chapelle , Aubergenville et Morsang . Mais le syndicat réexporte également de l ' eau pour une quantité de 1 282 398 m cubes .

Pour Jumeauville :

Cela représente 48 avaloirs , 6100 mètres de canalisations , 1 réservoir de 150 m cubes avec ses 120 mètres de canalisations , 6 vannes , 7 poteaux d ' incendie , 247 clients et 31030 m cubes factures soit au total une

consommation de 160 l / habitant / jour et 126 m cubes / an / client

Par comparaison , les communes qui consomment le plus et le moins sont :

Goupillières	336 l / habitant / jour et 290 m cubes / an / client
St Germain de la Grange	128 l / habitant / jour et 147 m cubes / an / client
Elancourt	333 m cubes / an / client
Osmoy	114 m cubes / an / client
moyenne	221 l / habitant / jour et 192 m cubes / an / client

La CISE

Pour le syndicat elle met en oeuvre un Centre d ' Exploitation avec 1 chef de centre , 1 responsable clientèle , 1 responsable exploitation , 1 responsable travaux , 1 standardiste et 1 secrétaire .

Le Service Clientèle avec 3 personnes chargées de préparer les facturations , les devis, et assurer le recouvrement.

Le Service Exploitation comprend 1 responsable chimiste , 1 responsable cartographe et 1 responsable stocks et achats .

Il y a 2 secteurs exploitation qui concernent 10 employés . Ils assurent le relevé des compteurs , le renouvellement de ceux - ci , préparent les devis de réparations ou de travaux , assurent le suivi des travaux concédés , procèdent aux réparations ne nécessitant pas de moyens « lourds »

Il y a aussi 1 secteur interventions avec 10 employés pour les travaux « lourds » avec engins , la recherche des fuites . Enfin un service production

avec 3 personnes assure la maintenance des installations de pompage de production et de stockage.

Un service travaux neufs avec 9 employés pour assurer les travaux d'extension ou de rénovations ainsi que les branchements neufs.

Enfin une permanence 24 heures / 24 est assurée par des équipes de 6 personnes.

Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier que l'**élément principal est l'eau** et toute cette mise en oeuvre ne servirait à rien si l'eau n'était pas bonne. Aussi pour donner toute satisfaction aux clients que nous sommes, la CISE effectue de plus en plus des autocontrôles en plus des contrôles effectués de manière régulière par la **D.D.A.S.S** (Direction Départementale à l'Action Sanitaire et Sociale). Ces contrôles sont effectués soit directement sur place ou bien des échantillons sont prélevés pour être analysés dans des laboratoires agréés S.A.U.R. Pour l'année écoulée les résultats sont les suivants :

Analyses conformes

	conformes	non conformes
<i>D.D.A.S.S</i>	346	24
<i>autocontrôles</i>	289	6
	95%	5%

Paramètres

	conformes	NCB	NCP
<i>D.D.A.S.S</i>	3652	21	7
<i>autocontrôles</i>	995	12	
	99%	1%	

NCB veut dire non conforme bactériologique

NCP veut dire non conforme physico - chimique

Pour Jumeauville

La dernière analyse date du 15 décembre 1998 et révèle la conformité de l'eau aux paramètres requis. En voici les principales caractéristiques :

	valeur	norme
Chlore	0,06 mg/l	
Turbidité	<0.10 NTU	<2
Ph	7,40	6,45 < Ph < 9
Germe revivifiables		<1 g/ml

En moyenne le taux de certains produits est le suivant :

Nitrates mg/l	dureté	Fluor mg/l	produits phytosanitaires µg/l
limite 50		limite 1,3	limite 0,1 µg/l
23	38	0,5	<0,05

D'une manière générale, n'oubliez pas après quelques jours d'absence de faire couler l'eau un moment avant de la boire **surtout** si les canalisations sont en plomb. **Il ne faut boire que** l'eau provenant du réseau d'eau froide. Elle se conserve en bouteilles **pas plus de deux jours**, dans des récipients bien fermés et gardés au froid.



INFORMATION PRATIQUE ; LES C.M.P.P.

Parents, soyons vigilants, **nos enfants** peuvent être confrontés à une difficulté particulière telle que :

- **Troubles du langage** oral ou écrit, difficultés d'articulation, mauvaise articulation des mots ou des phrases,
- **Troubles psychomoteurs**, enfants maladroits, instables, mal latéralisés, etc...
- **Difficultés dans la scolarité**, écriture, orthographe, mathématiques, etc...
- **Troubles du comportement et de l'insertion** (instabilité, vols, fugues, agressivité exagérée) des conflits ou inhibitions dans la vie familiale ou scolaire, des troubles psychosomatiques (sommeil, alimentation, énurésie, encoprésie, hyperémotivité,...)
- **Crises passagères** à la suite d'événements familiaux (naissance de soeur ou frère, divorce, deuil, changement de lieu ou d'école...)

Ces signes sont toujours des signes de souffrance ou de malaise psychique, différents pour chaque enfant selon son histoire et sa problématique.

C'est pour cela que les C.M. P. (Centre Médico Psycho-Pédagogiques) ont été créés en 1963.

Aujourd'hui, l'Association des C.M.P.P. des Yvelines et de l'Essonne gère 16 Centres sur ces 2 départements. Elle est affiliée à l'Association Française des C.M.P.P., reconnue d'Utilité Publique.

Son but est clair : soigner les enfants, adolescents ou jeunes adultes de 3 à 20 ans, présentant l'un ou plusieurs des troubles détaillés ci-dessus.

Les PRISES EN CHARGE sont assurées intégralement au titre de l'Assurance Maladie par la Sécurité Sociale, les caisses SNCF, RATP, Mutuelles...

Les traitements ou rééducations sont effectués sous contrôle médical, généralement un médecin Psychiatre agréé, qui travaille avec une équipe de spécialistes :

- Psychologues Psychothérapeutes,
- Orthophonistes,
- Psychomotriciens,
- Pédagogue,
- Assistante Sociale

Aucune action n'est possible sans que les parents ne soient partie prenante.

Au départ, plusieurs entretiens avec l'enfant et la famille sont souhaitables pour convenir du traitement approprié, suivre l'évolution de l'enfant dans son milieu familial et scolaire.

Le début et la fin des traitements sont décidés d'un commun accord.

Les Médecins, les Psychologues scolaires, les Instituteurs connaissent tous l'existence et le travail des C.M.P.P. Pourtant, bien des parents, quelquefois confrontés à une difficulté, ne savent pas à qui s'adresser.

C'est la raison pour laquelle nous vous communiquons les adresses des C.M.P.P. de notre région.

Enfin, sachez que chacun des intervenants est tenu par le secret professionnel.

ADRESSES

MANTES LA JOLIE	43 Bd Maréchal Juin	Tél. 01 30 94 54 37
BEYNES	49 rue des Albatros	Tél. 01 34 89 77 66
LES CLAYES SOUS BOIS	29 Chemin des Vignes	Tél. 01 30 55 26 12
MARLY LE ROI	81 rue de Montval	Tél. 01 39 58 65 28
ST GERMAIN EN LAYE	30 rue A. Bonnenfant	Tél. 01 34 51 52 77
VERSAILLES	24 rue du Mal Joffre	Tél. 01 39 51 17 14

J'LOGE

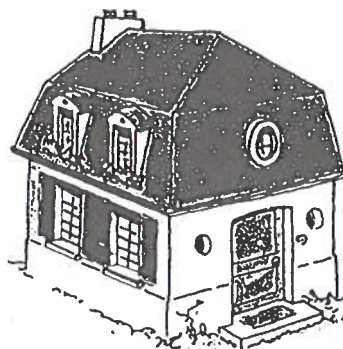
SERVICE

POUR UNE PROMOTION DU LOGEMENT ETUDIANT

PROPRIETAIRES LOCATAIRES

(avec l'accord de votre propriétaire)

- * des revenus supplémentaires exonérés d'impôts
- * des aides pour rénover votre habitation!
- * un lieu pour déposer vos offres!



en louant une ou plusieurs pièces de votre résidence principale



ETUDIANTS

- * comment vous loger!
- * quelles aides obtenir!
- * un lieu pour déposer vos demandes et consulter les offres!

J'LOGE SERVICE

UN SERVICE GRATUIT
POUR TOUS LES TITULAIRES DE LA CARTE YIJ
pour vous accueillir, vous renseigner, vous documenter,
enregistrer vos offres et vos demandes.

du lundi au samedi de 9h30 à 18h00
2 place Charost à VERSAILLES

Yvelines
Information
Jeunesse



Une réalisation YVELINES-INFORMATION-JEUNESSE
avec le concours du Conseil Général des Yvelines

Yvelines 78
CONSEIL GENERAL

2 place Charost 78008 VERSAILLES Cedex - Tél. 01 39 50 22 52 Fax 01 39 51 00 96 E Mail YIJ@wa.13doo.fr Minitel 3615 YVEL

VOEUX DU MAIRE

Le samedi 9 janvier, M. SEIGE présentait ses voeux devant une nombreuse assistance, dans la salle des fêtes.

A cette occasion, Monsieur AMOUROUX, vice-président du Conseil Général, a remis la médaille du Département à Mesdames CHEVALIER et



POTTIER pour leur troisième mandat consécutif de conseillères, et à Mme DROUIN pour sa longue action en faveur du sport.

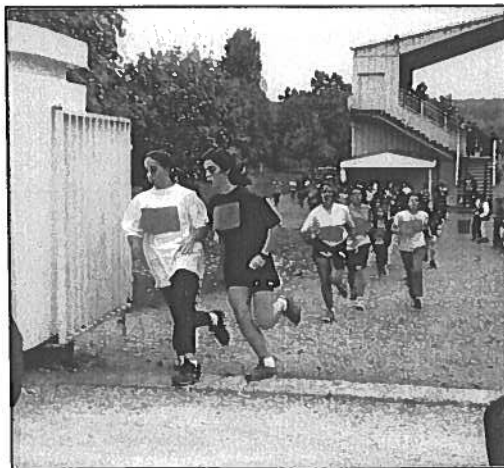
CROSS DU COLLEGE

Depuis de nombreuses années, le collège de la Mauldre organise un cross, qui demande aux jeunes collégiens participants autant de courage que de ténacité. La municipalité de Jumeauville a, comme d'habitude, offert quatre coupes et trophées.

Cette année, une fois de plus, plusieurs Jumeauvilloises étaient à l'honneur :

6^{ème} filles
Glwadys BERARD 3^{ème}

3^{ème} filles
Julie GIROUX 2^{ème}
Julie LECLERC 4^{ème}



Malgré les mauvaises conditions météo et l'état du terrain ,

**la section VTT de Jumeauville Loisirs persiste et vous propose son programme
pour le reste de la saison 1998 - 1999 .**

D'ores et déjà retenez bien ces dates

Dimanche 24 janvier

Parcours cyclotourisme , facile , Montfort - Gambais, 45 km

Dimanche 7 février

Parcours cyclotourisme , Rambouillet , facile , 45 km

Dimanche 20 février

Le tour de Plaisir , 30 km

Dimanche 14 mars

Plaisir Versailles , 32 km

Dimanche 28 mars

Le tour de Mantes

Dimanche 11 avril

Le chemin des Crêtes , Vetheuil

Dimanche 9 mai

Les rochers d' Angenne

Dimanche 30 mai

Bonnières Vernon , les boucles de la Seine .

Dimanche 13 juin

Chasse au trésor (avec la Marche)

Dimanche 27 juin

sortie annuelle de Jumeauville Loisirs

Pour toutes les sorties (sauf pour celle du mois de mars) : le départ se fera ailleurs

qu'à Jumeauville et les rendez - vous sont fixés au lavoir à 8 heures 30

Les responsables de la section pourront prendre en charge les vélos des participants

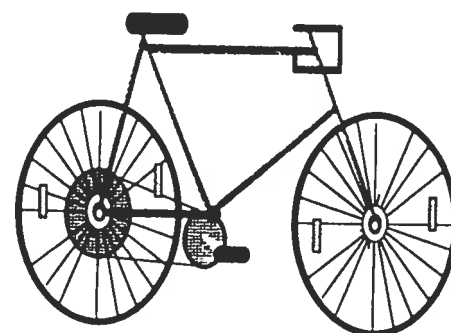
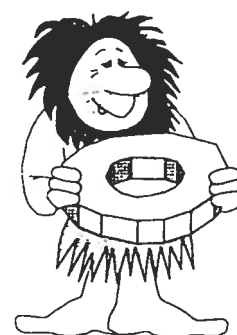
non pourvus de véhicules .D'autres sorties seront organisées de manière

informelle , en fonction des circonstances .

Pour toutes demandes de renseignements , vous pouvez contacter

Frédéric Roussel au 01 30 42 68 31

François Massy au 01 30 93 93 04



LE COMITE DES FETES

Le mot de la Présidente

Cette année, le **loto gourmand** a attiré beaucoup de monde et les Jumeauvillois ont eu la chance de gagner à plusieurs reprises.

Le **marché de Noël** a offert beaucoup de choix de cadeaux, mais malgré tout, la fréquentation n'a pas été aussi importante que l'an passé (nous sommes victimes du succès des marchés de Noël, qui, depuis 1998, se multiplient dans notre région).

Mais comme une année ne fait pas l'autre, et que nous sommes persévérants, nous vous donnons rendez-vous en décembre 1999 !

Belotes : le succès des belotes ne se dément pas, et nous vous attendons les 27 février et 20 mars 1999.

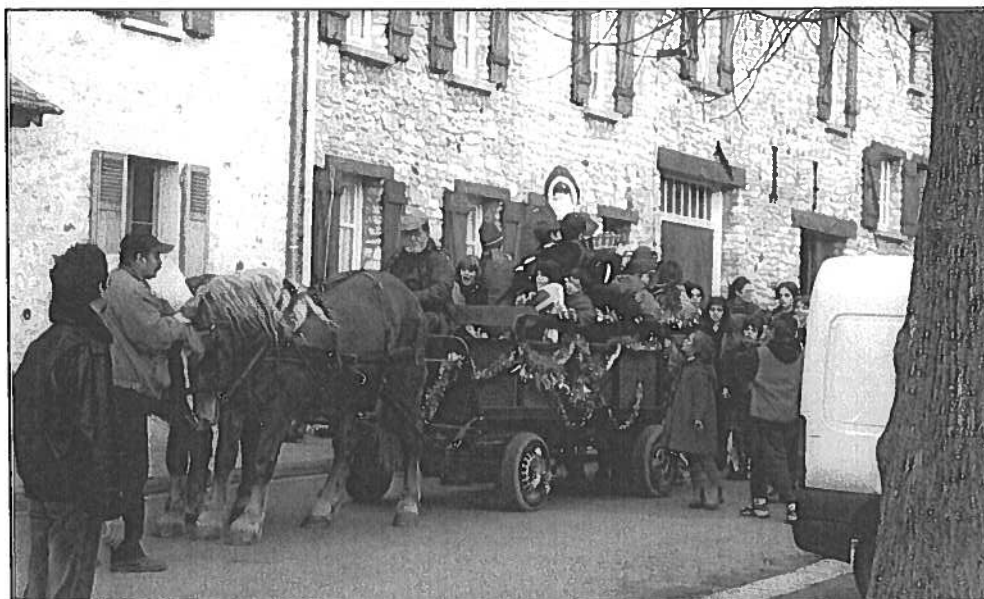
Spectacles : nous avons prévu pour le début d'année un spectacle. Malheureusement, l'engouement pour ceux que nous avons choisis ne nous a pas permis d'obtenir les places ou l'emplacement voulu. Ces spectacles seront reportés, un en octobre, un en février.

Merci de votre compréhension.

Le bureau du Comité des Fêtes

Quelques dates à retenir :

27 février 1999	Belote
20 mars 1999	Mi-carême des enfants
20 mars 1999	Belote
25 avril 1999	Brocante et fête foraine



Quand vient l'hirondelle
Dans la clameur de sa " Quatre Ailes "
Bonnes et mauvaises nouvelles
Le répandent comme des gazelles .

Exposée aux caprices du mercure
Ce n'est point une sinécure
D'assurer avec droiture
La remise des plis et factures .

Que ce soit la cousine Danièle
Qui envoie de ses nouvelles
Ou monsieur le Percepteur qui rappelle
Combien il nous est fidèle

Cette envoyée d' Hermès
Distribue lettres et express
Avec une égale gentillesse
Quand notre sonnette , elle presse .

Malgré son éternelle errance
Elle répand l' espérance
Et repart avec nos doléances
Service ne connaît point de dispense .

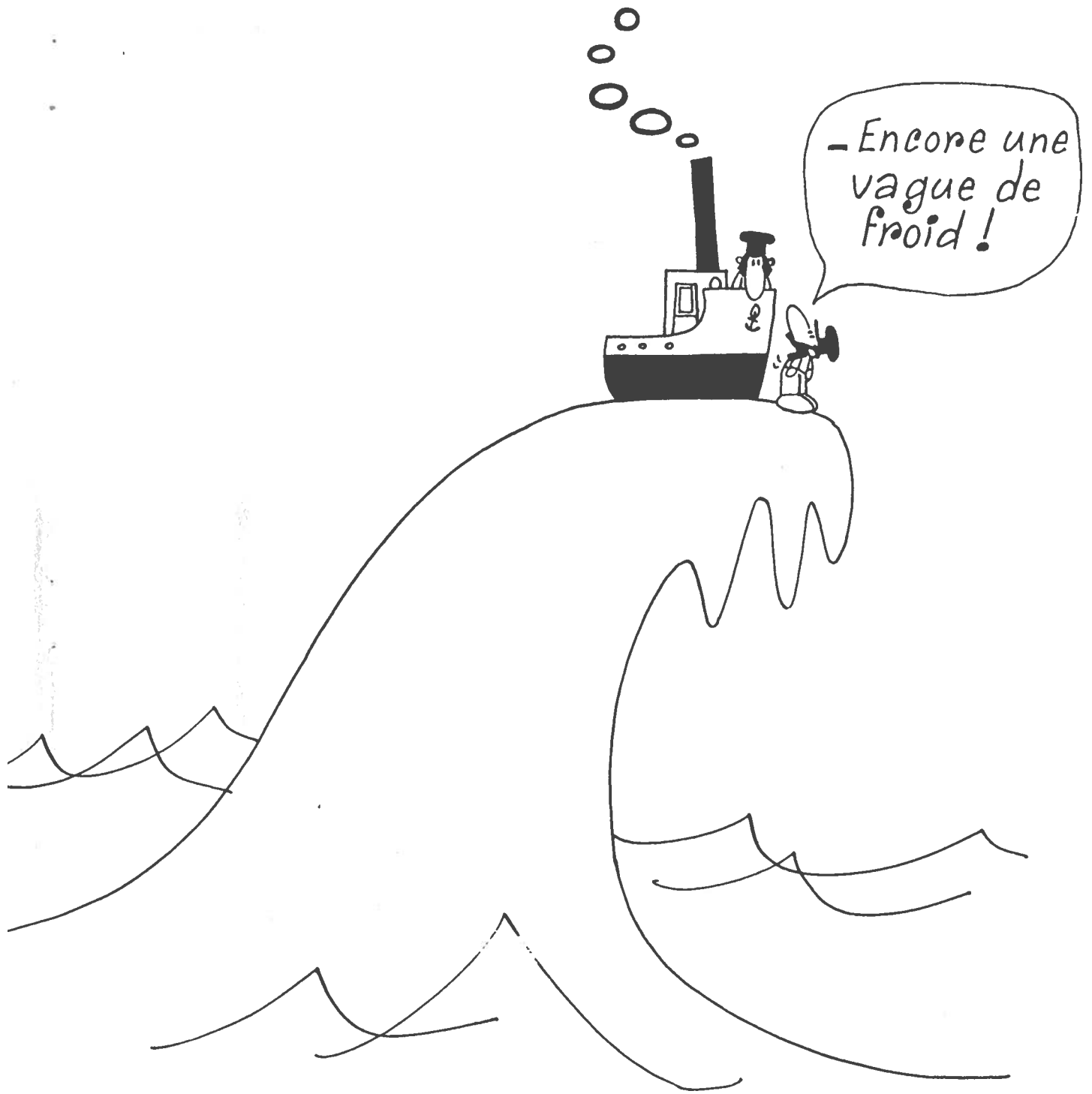
Quand repart l' hirondelle
Les regards se tournent vers celle
Qui emporte avec elle
Nos souhaits en cette année nouvelle .

F. Massy

SERVICE MILITAIRE

CALENDRIER GENERAL DES OPERATIONS DE RECENSEMENT

<u>PERIODE</u>	<u>JEUNES NES EN</u>	<u>PERIODE DE RECENSEMENT</u>	<u>ETABLISSEMENT DES LISTES</u>	<u>ENVOI DES LISTES EN PREFECTURE AU PLUS TARD</u>
1ère période de l'année 1999 (ancienne formule) 4e tranche de la classe 2001 et 2002	octobre-novembre-décembre 1981 octobre-novembre-décembre 1982	du 1er au 31 janvier 1999	du 1er au 27 février 1999	28 février 1999
1ère période de l'année 1999 (nouvelle formule) 1ère tranche de la classe 2003	janvier-février-mars 1983	janvier-février-mars 1999	du 1er au 29 avril 1999	30 avril 1999
2e période de l'année 1999 2e tranche de la classe 2003	mars-avril-mai-juin 1983	avril-mai-juin 1999	du 1er au 30 juillet 1999	31 juillet 1999
3e période de l'année 1999 3e tranche de la classe 2003	juin-juillet-août-septembre 1983	juillet-août-septembre 1999	du 1er au 30 octobre 1999	31 octobre 1999
4e période de l'année 1999 4e tranche de la classe 2003	septembre-octobre-novembre décembre 1983	octobre-novembre-décembre 1999	du 1er au 30 janvier 2000	31 janvier 2000



- Encore une
vague de
froid !



EDITEUR :
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
COMITE DE REDACTION :
PHOTOS:
IMPRIMERIE :
TIRAGE :
JANVIER 1999

Mairie de Jumeauville
P. SEIGE, Maire
C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY,
M. PIOT, O. POTTIER
M. PIOT, J. SEIGE, R. SOUBIRAN
Mairie de Jumeauville
250 ex.